

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le G20 soutient les recommandations faites par le panel de haut niveau d'experts du secteur privé présidé par M. Tidjane Thiam et les Banques de développement :

- **renforcer les ressources humaines et les capacités des pays en développement** pour préparer un plus grand nombre de projets d'infrastructures susceptibles d'attirer des financements privés, en soutenant notamment, à l'initiative du HLP, un programme de jumelage entre entreprises de pays du G20 et entreprises de pays en développement ;
- **améliorer la qualité des informations disponibles pour les investisseurs**, à travers notamment l'extension de la base de données sur les Infrastructures en Afrique (*Africa Infrastructure Country Diagnosis*) et par le lancement de plateformes électroniques d'échange d'informations sur les projets d'infrastructure afin de mieux relier investisseurs et porteurs de projets (en particulier l'initiative *Sokoni Africa Infrastructure Marketplace* portée par la Banque Africaine de Développement) ;
- **améliorer la qualité de l'environnement des affaires pour les investisseurs**, en renforçant la transparence dans le secteur de la construction (initiative CoST), en prenant mieux en compte l'impact sur la dette et la croissance des pays en développement des projets d'infrastructure et en demandant aux banques de développement de progresser rapidement vers la reconnaissance mutuelle de leurs procédures, de passation de marché en particulier ;
- **diversifier et mobiliser les financements pour les projets d'infrastructure** en mettant l'accent sur le financement de la préparation des projets, le renforcement des marchés financiers et des institutions financières des pays en développement, et un usage accru d'outils de couverture des risques et de garantie pour permettre aux investisseurs de long terme (fonds de pension, fonds souverains, etc.) de réorienter leurs activités vers une nouvelle classe d'actifs.

Le G20 a demandé aux Banques de Développement et au Panel de haut niveau d'identifier des projets, selon les critères suivants : (i) leur impact pour l'intégration régionale, (ii) le soutien politique au projet, (iii) l'impact transformationnel, en particulier en matière de développement durable, (iv) la maturité du projet, (v) la capacité institutionnelle des porteurs du projet, et (vi) enfin le caractère attractif du projet pour les investisseurs privés.

À l'issue de ce travail, **le G20 a décidé de mettre en avant 11 projets exemplaires**, dont la réalisation, si les pays et organisations régionales concernées le souhaitent, aura un effet décisif pour la croissance, l'intégration régionale et l'accès aux marchés mondiaux.



Ces 11 projets sont à la fois ambitieux, compte tenu de leur impact potentiel, et réalistes, dans la mesure où ils peuvent être mis en œuvre de façon séquencée. Il s'agit de :

■ Cinq projets en Afrique subsaharienne :

- **le site hydroélectrique d'Inga** en République démocratique du Congo, a le potentiel de générer 40 GW à un coût trois fois inférieur à celui des autres sources mobilisables sur le continent, en mobilisant des financements privés significatifs. Il est prévu, selon les études en cours, de développer ce projet majeur en plusieurs étapes, en commençant par la réhabilitation des turbines existantes ;
- **le « West African Power Pool »** permettra de relier les réseaux électriques sur 1 400 km entre quatre pays fragiles d'Afrique de l'Ouest (la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Liberia et le Sierra Leone), au bénéfice de 200 millions d'habitants. L'« **Ethiopia-Kenya Interconnector** » poursuit le même objectif sur 1 000 km entre deux pays d'Afrique de l'Est (Éthiopie et Kenya) et représente la première phase d'un projet plus ambitieux qui connectera à terme l'ensemble des pays de cette sous-région ;
- **le corridor Nord-Sud**, reliant Dar-Es-Salaam en Tanzanie à Durban en Afrique du Sud, vise à fluidifier le trafic et à renforcer l'intégration commerciale régionale et la compétitivité du continent par des opérations de construction et de maintenance des axes routiers et ferroviaires et des ports. Il est également prévu de séquencer ce projet, selon les zones et les modes de transports envisagés ;
- **le chemin de fer Isaka-Kigali** permettra de relier, par rail, le Rwanda et la Tanzanie, en prolongeant la ligne existante par une nouvelle ligne de près de 500 km entre Isaka et Kigali, contribuant ainsi de façon décisive au désenclavement du Rwanda et du Burundi.

■ Deux projets dans la région Méditerranée :

- **le Jordan Railway Project**, vise à développer un nouveau réseau ferroviaire entre les grands centres, les ports et les points d'entrée de la Jordanie vers ses pays voisins (Syrie, Arabie saoudite et Irak), et à terme, inscrire la région dans un vaste réseau de transports depuis l'Europe et la Turquie ;
- **le Plan Solaire Méditerranéen (PSM)** permettra de développer de l'énergie solaire dans la région méditerranéenne et son exportation vers les marchés européens. Ce projet concerne cinq pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte et Jordanie).

■ Trois projets en Asie :

- il s'agit du **gazoduc entre le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde (TAPI)**, de **l'extension de la production d'énergie propre à partir de la biomasse au Cambodge, Laos, et Vietnam (*Biomass Energy in the Greater Mekong*)** et de la mise en place d'un fonds innovant de financement des infrastructures, donnant la priorité aux projets régionaux et mobilisant de nouvelles sources de financement, en particulier les fonds souverains (*Asean Investment Fund*).

■ **Un projet en Amérique Latine :**

■ **le Corridor Pacifique** est l'un des cinq corridors prioritaires des routes mésoaméricaines reliant, sur plus de 3 000 km, sept pays d'Amérique latine (Mexique, Guatemala, El Salvador, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Honduras). Il permettra, à terme, de diminuer le temps de transport de huit jours à 2 jours $\frac{1}{2}$ du Nord au Sud grâce à une amélioration de la qualité des infrastructures.